

## Veille Coronavirus du SER de Londres 12 au 25 février 2021

**Résumé :** 1/ Etapes du déconfinement en Angleterre et en Ecosse ; 2/ Les principales mesures de soutien public devraient être prolongées lors du Budget du 3 mars ; 3/ Les indices d'activité de Markit ont fortement rebondi en février ; 4/ Les ventes au détail ont diminué de 8,2 % en janvier; 5/ Le taux de chômage s'est établi à 5,1 % en décembre 2020 ; 6/ Près de 800 000 ménages pourraient perdre leur résidence à la fin de la période de moratoire sur le paiement des loyers

### 1. Evolution épidémiologique et mesures sanitaires

#### Evolution épidémiologique

Le nombre de personnes testées COVID+ au 24 février a atteint 9 938 contre 12 718 le 17 février. Le taux d'incidence continue également de chuter et s'est établi sur la période 13-19/02 à 116,4/100 000, contre 127,4/100 000 pour la période du 4-10/02. Du 17/02 au 23/02, 73 392 personnes ont été testées COVID+, soit une baisse de 14 %. La mortalité quotidienne diminue également bien que toujours élevée : 442 personnes sont décédées le 24 février dans les 28 jours après avoir été testées COVID+. Au total, 121 747 personnes sont décédées après avoir été testées COVID+. Le taux de reproduction du virus au 05/02 se situerait entre 0,6 et 0,9 selon les autorités sanitaires britanniques.

Au 23 février, 18,2 millions de personnes avaient reçu une première dose de vaccins et à 0,7 million une seconde.

**Le Premier ministre a annoncé lundi les étapes du déconfinement de l'Angleterre,** soumises à l'évolution de la situation sanitaire (l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord ont mis en place des restrictions propres à leur territoire). Le calendrier proposé reste sujet à l'analyse régulière des données sanitaires.

Les différentes étapes de réouverture seront espacées de cinq semaines au minimum afin que le gouvernement puisse en analyser les effets.

- Etape 1 :
  - 8/03 : Réouverture des écoles et des activités pour les enfants.
  - 29/03 : Fin du confinement strict. Jusqu'à 6 personnes pourront se rencontrer à l'extérieur, le télétravail devra cependant rester la norme, les transports en commun être évités autant que possible et les voyages à l'étranger ne seront toujours pas autorisés.
- Etape 2 : 12/04 – Réouverture des magasins non essentiels.
- Etape 3 : 17/05 – Réouverture du secteur de l'hospitalité.
- Etape 4 : 21/06 – Fin des mesures de restriction.

**En Ecosse, la Première ministre a annoncé des étapes de déconfinement différentes :**

- A partir du 22 février : Réouverture des écoles pour les élèves les plus jeunes
- A partir du 15 mars : Retour graduel du reste des élèves, activités sportives permises pour les 12-17 ans.
- A partir du 5 avril : le confinement sera officiellement levé. Jusqu'à 6 personnes ou deux ménages pourront se rencontrer en extérieur. La définition de « magasins

essentiels » sera élargie (coiffeurs, salons de beauté, magasins de bricolage et jardinage, ...)

- A partir du 26 avril : l'Ecosse reprendra son système de zones de risque pour lever les restrictions restantes.

## **2. Mesures nouvelles de soutien économique**

**Les mesures de soutien principales devraient être prolongées à l'occasion du Budget du 3 mars** – Selon le Financial Times, le dispositif de chômage partiel, la hausse de l'allocation sociale de base, l'exonération temporaire de l'impôt sur la cotisation foncière des entreprises (business rate) et l'exonération des droits de mutation à titre onéreux (stamp duty) devraient être étendus jusqu'à cet été lors de la prochaine échéance budgétaire. Le gouvernement devrait également prolonger l'interdiction d'expulsion des locataires de biens commerciaux jusqu'à fin juin. Le Chancelier pourrait également annoncer une hausse de la fiscalité pour financer ses extensions et réduire le déficit : le Times indique que l'impôt sur les sociétés pourrait être augmenté de 19 % à 25 % d'ici la fin du mandat conservateur en 2024.

**Le maire de Londres a annoncé un plan de 5 M£ pour soutenir la réouverture éventuelle du secteur de l'hospitalité dans le centre de Londres**, souhaitant remettre les emplois et l'économie au cœur de la planification post-pandémie.

## **3. Impact économique et financier**

**Les indices d'activité de l'institut Markit ont fortement rebondi en février** – Le PMI composite s'est établi en février à 49,8, contre 41,2 en janvier et très nettement au-dessus du consensus à 42,6. Le redressement de l'indice reflète l'adaptation des activités des entreprises au confinement, alors que les commerces non-essentiels ne sont pas autorisés à rouvrir avant le 12 avril. Le PMI des services a augmenté à 49,7 contre 39,5 en janvier et le PMI manufacturier a continué d'évoluer en territoire d'expansion, à 54,9 en février contre 54,1 en janvier. L'enquête de Markit indique également que les entreprises sont plus optimistes à propos des emplois (indice à 49 contre 45,1 en janvier). Parallèlement, la confiance des consommateurs s'est également améliorée, l'indice de confiance de Gfk ayant augmenté en février de -28 à -23, son niveau le plus haut depuis le début de la pandémie.

**Les ventes au détail sont en repli de 8,2 % en janvier en glissement mensuel** – Bien que la chute des ventes au détail fût prévue en raison du reconfinement du Royaume-Uni le 5 janvier, le consensus des économistes s'attendait à une contraction de 3 % seulement. Les ventes de vêtements et de biens ménagers ont diminué respectivement de 34,7 % et 19,4 %. Les ventes de produits alimentaires ont en revanche augmenté de 1,4 %. Bien que le plan de déconfinement annoncé par B. Johnson cette semaine ne prévoit pas la réouverture des commerces non-essentiels avant le 12 avril, les données bancaires de la Banque d'Angleterre (*Clearing House Automated Payment System*) suggèrent que la consommation des ménages a repris en février, le niveau des dépenses par carte bancaire s'établissant à 74 % du niveau de février 2020 contre 66 % en janvier. Les données de mobilité montrent également que la fréquentation des espaces commerciaux a augmenté de 4 pp entre janvier et mi-février, probablement en raison du développement des pratiques de commandes sur Internet avec retrait en magasin.

**Le taux de chômage s'est établi à 5,1 % en décembre 2020 contre 3,8 % un an auparavant** – Le nombre de personnes en emploi aurait diminué de 541 000 en 2020 selon les données de

l'institut statistique national (ONS). Les données avancées issues des listes de paie indiquent, elles, une perte plus conséquente de 726 000 emplois sur l'année, dont 425 000 parmi les 16-24 ans. La tendance s'est toutefois améliorée en janvier, où le nombre de personnes sur liste de paie a augmenté de 0,3 % (+ 83 000). Le nombre d'emplois vacants a également augmenté de 12 % en janvier pour atteindre 599 000, bien que toujours 35 % en dessous de son niveau de janvier 2020. La croissance des salaires moyens hebdomadaires a atteint 4,7 % en décembre contre 3,7 % en novembre en glissement annuel, reflétant le fait que les pertes d'emplois se sont concentrées dans les emplois à bas revenus. L'emploi devrait continuer à résister grâce aux dispositifs de chômage partiel, officiellement en place jusqu'à fin avril mais qui devraient, selon la presse, être prolongés lors du Budget du 3 mars jusqu'à cet été.

**Près de 800 000 ménages pourraient perdre leur résidence à la fin de la période de moratoire sur le paiement des loyers** – Selon une étude de la *Social Market Foundation*, les économies de nombreux ménages détenteurs de prêts hypothécaires auraient diminué, ce qui les rendraient plus vulnérables à une baisse de leurs revenus et les exposerait in fine, en cas d'arriérés sur leurs crédits, à la saisie de leur résidence, qui sera à nouveau possible pour les établissements prêteurs à partir du 1<sup>er</sup> avril suivant les orientations de la *Financial Conduct Authority*. 14 % des ménages interrogés ont indiqué ne pas avoir assez d'épargne pour couvrir une mensualité de remboursement de prêts hypothécaires, et 30 % supplémentaires ne pourraient pas couvrir deux mensualités.

**Tableau du recours aux mesures de soutien du gouvernement :**

<b>Chômage partiel</b>	
Furlough / Coronavirus Job Retention Scheme	11,3 M d'employés ont bénéficié du chômage partiel au 15 février pour un coût de 53,8 Md£. Plus de 1,3 million entreprises y ont eu recours.
Self-employment Income Support	2,1 M de travailleurs indépendants ont demandé des subventions via ce mécanisme, pour un montant total de 16,6 Md£
<b>Prêts garantis par le gouvernement</b>	
CCFF	11,7 Md£ sur le bilan de la BoE au 24 février
CBILS	22,03 Md£ accordés au 21 février à plus de 214 000 entreprises
CLBILS	5,29 Md£ accordés au 21 février à plus de 1 000 entreprises
Bounce Back Loans	45,61 Md£ accordés à plus de 2 millions d'entreprises au 21 février
Future Fund	1,12 Md£ de prêts accordés à 1 140 entreprises

\*\*\*